

**Université**

**de Strasbourg**

## **DÉLIBÉRATION**

### **Conseil d'administration**

**Séance du 17 décembre 2024**

Délibération  
n° 219-2024  
Point 4.16.9

#### **Point 4.16.9 de l'ordre du jour Dossier de demande d'accréditation du CLES**

##### **EXPOSE DES MOTIFS :**

L'Université de Strasbourg propose depuis 2006 la certification CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) pour plusieurs niveaux (B1, B2,C1) et pour plusieurs langues : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe. L'ajout du grec est en projet pour 2024-2025, le chinois et le Français Langue Etrangère le sont pour 2025-2026.

Environ 500 étudiants de l'Unistra passent ces certifications chaque année.

Les établissements « centres CLES » doivent être accrédités par le ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche. Aussi, la cellule de certifications en langues de l'Université de Strasbourg en fait la demande. Pour ce faire, elle a renseigné le dossier de demande d'accréditation adressé par la Coordination Nationale CLES. La présente demande d'accréditation 2024-2029 sera examinée par le comité de pilotage de la Coordination Nationale CLES qui communiquera son avis au MESR.

- Date de validation par le conseil de composante : 4/11/2024
- Présentation des annexes : Dossier de demande d'accréditation CLES

Le 26 novembre 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 24 voix pour.

**Rapporteur :** Alexandra KNAEBEL, vice-présidente Formation et parcours de réussite

##### **Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le dossier de demande d'accréditation du CLES.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 18 décembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

## **DOSSIER D'ACCREDITATION CENTRES CLEES**



<b>ETABLISSEMENT DEMANDEUR</b>
<i>Université de Strasbourg</i>
<b>DATE DE LA PRESENTE DEMANDE</b>
<i>01/11/2024</i>

## SOMMAIRE

I. Informations générales.....	3
II. Politique des langues de l'établissement .....	5
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus .....	5
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines .....	10
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement.	12
4) Autres informations pertinentes .....	13
III. Bilan CLES du quinquennal précédent : .....	13
1) Politique de certification.....	13
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent : .....	17
3) Participation au dispositif national CLES .....	21
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES .....	24
5) Activités du Pôle CLES .....	34
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 2024-2029.....	34
V. Avis de l'établissement .....	37
VI. Dispositions finales .....	37

## I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».  
Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation », **uniquement pour les langues et les niveaux pour lesquels l'établissement est susceptible d'être accrédité et d'organiser les sessions.**

DEMANDE D'HABILITATION CLES <sup>1</sup>	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
<b>1<sup>ère</sup> demande d'habilitation</b> (année universitaire 2008/2009)	CLES B1	<i>Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Grec, Portugais Polonais, Russe</i>
	CLES B2	<i>Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Grec, Portugais Polonais, Russe</i>
	CLES C1	.
<b>Dernière demande d'habilitation</b> (année universitaire 2012/2013)	CLES B1	<i>Anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, italien, néerlandais, russe</i>
	CLES B2	<i>Allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, italien, néerlandais, russe</i>
	CLES C1	<i>Allemand, anglais, espagnol</i>
<b>1<sup>ère</sup> demande d'accréditation</b> (année universitaire 2017/2018)	CLES B1	<i>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais, Russe + Arabe ( accréditation 2023)</i>
	CLES B2	<i>Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais, Russe</i>
	CLES C1	<i>Allemand, Anglais (accréditation 2022)</i>
<b>Dernière demande d'accréditation</b> (année universitaire 2024/2025)	CLES B1	<i>Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Grec, Italien, Portugais, Russe, Français langue étrangère</i>
	CLES B2	<i>Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Grec, Italien, Portugais, Russe, Français langue étrangère</i>
	CLES C1	<i>Allemand, Anglais</i>

<sup>1</sup> Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat CLES ([JORF n°0281 du 3 décembre 2016](#))

	<b>NOM</b>	<b>COORDONNEES</b>
<b>Établissement</b>	<i>Université de Strasbourg</i>	<i>4 rue Blaise Pascal - CS 9003 67081 Strasbourg Cedex</i>
<b>Type (université, école<sup>2</sup>, ...)</b>	<i>Université</i>	
<b>Chef d'établissement</b>	<i>Prof. Michel Deneken</i>	<i>president@unistra.fr 03 68 85 70 80</i>
<b>Pôle CLES de rattachement</b>	<i>Pôle Strasbourgeois</i>	<a href="mailto:nroussel@unistra.fr"><i>nroussel@unistra.fr</i></a>
<b>Site(s) de passation</b>	<i>Université de Strasbourg</i>  <i>Université de Haute Alsace (UHA)</i>	<i>Cellule de certifications en langues 47 avenue de la Forêt Noire 67000 Strasbourg</i>  <i>Service Commun Learning Center 4 rue des Frères Lumière - 68093 Mulhouse</i>
<b>Responsable du centre CLES</b>	<i>Laurence Weiss : centre de Strasbourg</i>  <i>Denise Rupert : centre de l'UHA</i>	<i>lweiss@unistra.fr</i>  <i>denise.rupert@uha.fr</i>

<b>ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES</b>			
<b>TYPE D'ÉTABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)</b>	<b>NOM</b>	<b>COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tel)</b>	<b>NATURE DE LA COLLABORATION</b>
<i>Université</i>	<i>Université de Haute Alsace (UHA)</i>	<i>2 rue des Frères Lumière, 68 093 MULHOUSE Cedex 03 89 33 60 00 contact@uha.fr</i>	<i>Convention</i>
<i>Ecole (Ministère de la Culture)</i>	<i>École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS)</i>	<i>6-8 Boulevard du Président-Wilson, 67000 Strasbourg 03 88 23 16 02 ecole@strasbourg.archi.fr</i>	<i>Convention</i>

<sup>2</sup> Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MESRI peuvent déposer un dossier.

## II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ÉTABLISSEMENT<sup>3</sup>

### 1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

*Au total à l'université de Strasbourg, 29 langues sont proposées et accessibles à tous les étudiants, dans les départements de langues ou dans les structures dédiées.*

➤ UE langue obligatoire :

*En règle générale, les étudiants doivent valider une UE obligatoire sur 7 semestres, de L1 à M2 semestre1.*

*La valeur de cette UE langues obligatoires est de 3 ECTS par semestre, pour 18 à 24 heures de formation par semestre.*

➤ Quelle langue en UE obligatoire ?

*La langue et le niveau de l'UE langue obligatoire sont parfois imposés par la filière mais restent le plus souvent au choix des étudiants. L'anglais est toutefois largement majoritaire.*

➤ Combien de langues étudiées de L1 à M2 et au-delà ?

*Les étudiants ont la possibilité d'étudier une seconde, voire une troisième langue en UE de découverte ou UE optionnelle ou UE d'ouverture ou UE supplémentaire (selon les filières), en licence et en master. En cycle de doctorat ils ont également la possibilité de suivre les enseignements de langues de leur choix parmi ceux proposés par les diverses structures d'enseignement en place.*

➤ Où et quel accompagnement ?

*Des modalités d'étude de langues variables pour l'UE obligatoire selon le choix des composantes :*

- Enseignement d'une langue organisée au sein de la composante ou de l'école qui dans ce cas recrutent leurs propres enseignants.
- Enseignement d'une langue dispensée par le Pôle Lansad, structure de la faculté des langues, dédiée à l'enseignement des langues aux spécialistes d'autres disciplines, composée de 8 centres de langues déployés sur les divers sites de l'université de Strasbourg pour l'enseignement de l'anglais et de l'allemand.
- Enseignement aux spécialistes d'autres disciplines accueillis dans des cours pour spécialistes, mais pas forcément à tous les niveaux – pour l'anglais à partir du niveau B2 uniquement.

*Pour les UE de langue facultatives :*

*Les étudiants ont accès à toute l'offre de la faculté des langues, dans la mesure de la compatibilité avec leurs emplois du temps et avec l'offre et la disponibilité de chacun des départements.*

---

<sup>3</sup> Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

➤ Quelle place dans le cursus des étudiants ?

Pour rappel, en L1, L2, L3, M1 et M2 semestre 1, l'UE de langue obligatoire compte pour 3 ECTS par semestre.

Les étudiants sont vivement encouragés à élargir et à diversifier leurs connaissances des langues, et ainsi à choisir des langues autres que l'anglais ou l'allemand en UE langue obligatoire lorsqu'ils ont déjà validé un niveau élevé de maîtrise dans cette langue, ou sinon à ajouter une seconde langue à leur cursus.

La place des enseignements des langues aux spécialistes d'autres disciplines est devenu pour beaucoup d'entre nous un enjeu de taille dans notre université et des rencontres en faveur du plurilinguisme sont organisées chaque année depuis 4 ans entre enseignants et doyens de diverses composantes d'une part et enseignants de langues d'autre part afin de développer ensemble des outils de communication en direction de nos étudiants pour les éveiller à toutes les langues, dans leur intérêt à la fois culturel et professionnel.

Ces rencontres ont un double objectif :

- rapprocher enseignants de Lansad et enseignants de départements de langues pour spécialistes afin d'échanger les expériences et connaissances de terrain des uns et des autres, pour adapter les modalités d'enseignement aux besoins spécifiques d'étudiants de Lansad.

- rapprocher les enseignants de langues des responsables de filières, afin d'échanger sur l'intérêt de diverses langues selon les potentielles ouvertures professionnelles pour leurs étudiants dans leurs domaines d'étude. Il est indispensable que les composantes encouragent leurs étudiants à la diversité en leur expliquant les enjeux pour leur avenir.

Des présentations et événements à l'attention des publics étudiants ont également été organisés en ce sens sur les 4 dernières années, en collaboration entre Pôle Lansad et enseignants de diverses filières.

Enfin, le centre de langues Pangloss propose, hors validation, aux étudiants de toutes les filières des ressources pour l'apprentissage de 28 langues ainsi que des ateliers de pratique communicative.

➤ La place du CLES à l'université de Strasbourg pour les Lansad?

Tous les étudiants de l'université ou des écoles qui y sont rattachées peuvent librement s'inscrire aux sessions CLES proposées par la cellule de certifications de l'université.

Les écoles rattachées à l'université de Strasbourg ou en convention nous adressent chaque année des candidats au CLES en anglais, en allemand et en espagnol : il s'agit de l'Ecole de Management (EM), Télécom Physique Strasbourg (TPS), l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement (ENGEES), l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) et l'Ecole de Chimie Polymères et Matériaux de Strasbourg (EPCM).

La certification CLES n'est toutefois plus inscrite dans les MECC dans aucune filière depuis la rentrée 2023.

*D'autres certifications sont également proposées par la cellule de certification (voir ultérieurement)*

- **Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement**

*La nature des enseignements dépend de la politique de chaque composante et jusqu'à la rentrée 2024, de chaque centre de langues du Pôle Lansad.*

*Jusqu'à la rentrée de 2024, il y avait trois modes de fonctionnement selon les composantes : faire appel au Pôle Lansad ou assurer les formations à l'interne ou utiliser les deux options.*

- *La langue de communication sur des sujets transversaux permettant la mixité des publics sciences humaines accueillis par le CRAL (centre d'apprentissage et de ressources en langues) en groupes de niveau, selon leur niveau et non pas leur filière ni leur année d'étude ; retour vers leur composante pour étudier la langue de spécialité à partir de L3 pour certaines filières de sciences humaines mais pas toutes*
- *La langue de communication et la langue de spécialité pour les publics des filières scientifiques, accueillis par année d'études de L1 à M2, dans les sept centres de ressources en langues du Pôle (CRL) rattachés aux filières scientifiques*
- *La langue de spécialité pour les publics des composantes et écoles et facultés qui ne font pas appel au Pôle pour l'enseignement des langues mais assurent leurs enseignements à l'interne*

*A partir de M1, les règles sont moins strictes en sciences humaines quant au choix du lieu de formation et de la langue – cela dépendra des exigences du master et des projets des étudiants à ce stade (quelle langue, quel niveau exigé, quelles réalités professionnelles, ...) Idem pour les étudiants en doctorat.*

*Remarque : il ne faut pas oublier que nous ne parlons là que de l'UE obligatoire – rien ne s'oppose jamais à ce que des étudiants se forment dans une ou plusieurs autres langues en même temps.*

- **Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire**

➤ *Pour les étudiants Lansad :*

- *une UE obligatoire de langue par semestre, de L1 à M2 (semestre 1)*
- *la langue ou un niveau à atteindre dans une langue sont parfois imposés pour pouvoir en choisir une autre en UE obligatoire, mais le plus souvent le choix de la langue appartient à l'étudiant*

➤ *La formation en langues en UE obligatoire :*

- *était de 18 à 24 heures par semestre selon les centres ou composantes jusqu'à la rentrée de septembre 2024 – on est passé à 18h-20h dans les centres du Pôle Lansad*
- *pour 3 ECTS par semestre*
- *sur les 9 semestres de L1 à M2*

➤ Les langues en UE facultatives :

*La possibilité est ouverte, et même fortement encouragée d'étudier une seconde, voire une troisième langue en UE de découverte ou UE optionnelle ou UE d'ouverture selon les filières. Toutes les possibilités sont ouvertes pour des UE facultatives dans la mesure des places disponibles.*

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Ateliers de conversation, activités et évènements en diverses langues : organisés dans le centre de langue Pangloss, un centre de langues qui propose une offre hors validation d'UE uniquement, ils permettent aux étudiants volontaires de pratiquer les langues autrement, hors formation au sens strict. Les étudiants viennent soit pour renforcer leur niveau dans une langue qu'ils étudient déjà dans leur cursus soit pour travailler ou découvrir une autre langue. L'accès à ce centre est ouvert à tous les étudiants de l'université, sans distinction de filière.

Accompagnement des étudiants par la cellule de certifications : la cellule a non seulement pour mission d'organiser de nombreuses sessions de certifications pour l'université mais elle a également un rôle de conseil. Elle est consultée par les étudiants et les enseignants quant aux certifications les mieux adaptées à chaque cas et les préparations possibles.

Afin de donner la possibilité aux étudiants volontaires de se positionner et de s'entraîner à plusieurs certifications, elle est en mesure de les orienter vers des ressources existantes., Elle a de plus souscrit un abonnement à Global Exam (valables pour des certifications d'allemand, anglais, espagnol, français et chinois).

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification, ...

Le Pôle Lansad a été créé en 2015 en regroupant les 8 centres de langues existants pour permettre une politique cohérente d'enseignement et d'évaluation des langues aux étudiants spécialistes d'autres disciplines des filières scientifiques et des filières des sciences humaines.

Ainsi, pour l'UE de langue obligatoire, les centres déployés sur divers sites ont adopté des modalités d'évaluation qui s'accordent sur certains points essentiels, revues et harmonisées chaque année en un document MECC :

- modalités d'évaluation en contrôle continu
- évaluation des 4 compétences du CECRL + Interaction orale
- épreuves de substitution pour les étudiants empêchés les jours d'évaluation (justification exigée)
- abandon des sessions de rattrapage
- valeur de 3 ECTS par semestre pour l'UE obligatoire de langue toutes filières confondues de L1 à M2 semestre 1
- compensation possible dans le cursus de l'étudiant

***La rentrée de septembre 2024 apporte des changements importants à nos enseignements et à nos modalités d'évaluation, ainsi qu'à la place des langues dans le cursus.***

➤ *Changements dans nos enseignements*

*L'offre de formation en anglais et allemand est à présent une offre commune aux 8 centres du Pôle :*

- accessible dans sa totalité à tous les étudiants qui suivent leur formation au Pôle, toutes filières et tous centres confondus*
- en libre choix selon la thématique proposée et/ou les compétences que les étudiants souhaitent valider*
- sans positionnement préalable*
- déclinée en modules de 18 heures de formation par semestre (20 heures pour les niveaux débutants)*
- sur une thématique spécifique à chaque module*
- articulée sur des temps en présentiel à 100% ou en hybride présentiel- salle multimédia ou en présentiel-distanciel*
- visant la validation d'un niveau du CECRL dans 2 voire 3 compétences par module*

➤ *Nos modalités d'évaluation - MECC*

- modalités d'évaluation en contrôle continu sur deux temps, à mi-parcours et en fin de parcours*
- évaluation des compétences proposées à la validation dans un module ; les étudiants valident l'un des niveaux proposés par le module, ou au pire le niveau inférieur si le niveau visé n'est pas atteint*
- épreuves de substitution pour les étudiants empêchés les jours d'évaluation (justification exigée)*
- pas de session de rattrapage*
- toujours 3 ECTS par semestre pour l'UE obligatoire de langue toutes filières confondues de L1 à M2 semestre 1*
- plus de notes chiffrées*
- plus de compensation possible dans le cursus de l'étudiant puisqu'il n'y a plus de résultats chiffrés – plus de notes de langues dans les relevés de notes*

*Cette nouvelle offre ne concerne que les étudiants accueillis dans les centres de langues du Pôle Lansad. Les départements d'anglais et d'allemand, bien que faisant partie du Pôle Lansad pour la partie enseignement aux étudiants spécialistes d'autres disciplines, ne suivent pas les nouvelles modalités énoncées puisque leurs étudiants Lansad sont accueillis dans des cours pour spécialistes.*

*Les autres départements de langues et bien sûr, les facultés et écoles qui assurent leurs propres enseignements de langues, ne sont pas concernés.*

## **2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines**

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

*LE PÔLE LANSAD est la structure dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines. Comme indiqué précédemment, il a été créé en 2015, date à laquelle les 8 centres de langues existant déjà ont été réunis en un pôle officiellement intégré en 2017 à la faculté des langues et représenté en Conseil de la Faculté des Langues.*

*7 centres pour les disciplines scientifiques ont été créés à partir de 1990 et le dernier pour les sciences humaines l'a été en 2003.*

*Le Pôle Lansad accueille les étudiants d'un grand nombre de composantes (Arts, Langues Etrangères Appliquées, Langues, Sciences Sociales, Pharmacie, Médecine, Dentaire, Maïeutique, Chimie, Physique, Sciences Economiques, etc.), ce qui représente environ 15 000 étudiants par an tous centres de langues confondus.*

*HORS PÔLE LANSAD : une UE de langue est obligatoire pour tous les étudiants de L1 à M2 mais le choix du prestataire appartient aux facultés et composantes suivant le fonctionnement de chaque faculté et composante*

*Ainsi de nombreux étudiants suivent des cours de langues dans les composantes de la faculté des langues qui est aujourd'hui la troisième plus grande faculté de l'Université de Strasbourg.*

*Pour ceux qui suivent leurs enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines au sein de leur faculté ou composante (facultés de théologie ou encore de droit par exemples), les enseignements sont assurés par des enseignants rattachés à la structure.*

- Langues enseignées

*Les centres de langues du Pôle Lansad dispensent exclusivement des formations d'anglais et d'allemand, langue générale et langue de spécialité selon les publics et les cycles*

*Toutefois, les 28 langues proposées par les départements de la faculté des langues sont accessibles aux étudiants spécialistes d'autres disciplines quand ils ont le choix, selon les capacités d'accueil, les exigences et les modalités propres à chaque département de langue. Les langues en question sont l'alsacien, l'arabe, le bulgare, le chinois, le coréen, le danois, l'espagnol, le FLE, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, le roumain, le russe, le serbo-croate, le suédois, le slovaque, le tchèque et le turc.*

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

*La Faculté des langues, née de la fusion au 1er janvier 2017 des anciennes facultés de Langues et cultures étrangères (LCE), Langues et sciences humaines appliquées (LSHA) et LANSAD, compte environ 250 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires ou contractuels et de nombreux intervenants vacataires, ainsi qu'environ 60 BIATSS.*

*Le Pôle Lansad compte :*

- 1 maître de conférence
- 36 enseignants titulaires PRAG/PRCE
- 7 enseignants en CDI et 8 en CDD
- 6 vacataires
- 13 BIATSS (dont 1 ingénieur d'études, 1 gestionnaire à temps complet et 1 gestionnaire à mi-temps affectés à la cellule de certifications en langues)

Parmi les enseignants du Pôle Lansad, 50 ont été formés comme évaluateurs CLES, toutes langues confondues.

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

#### Jusqu'à la rentrée de septembre 2024

➤ Dans les 7 premiers centres de langues créés pour les filières scientifiques (CRL) :

- Les étudiants sont accueillis dans le centre dédié, par année de cursus (L1 à M2), divisés en groupes de 25 étudiants environ, à chaque semestre, pour des formations de 18 à 24 heures par semestre.
- Ces centres sont organisés pour un travail en autoformation – les étudiants y trouvent les ressources nécessaires à l'élaboration de leur dossier de travail, aux activités de compréhension et de production de leur choix ainsi que de l'aide auprès des moniteurs présents dans les salles de travail pour les guider quand nécessaire
- Ce travail est complété par des rencontres programmées avec les enseignants et des ateliers de conversation et autres activités menées par les enseignants et les moniteurs-tuteurs.
- Les étudiants sont évalués selon les critères du CECRL en cours et en fin de semestre.
- Jusqu'en 2020 tous les étudiants de S5 passaient obligatoirement le CLES B2 anglais ou allemand.

➤ Dans le dernier centre de langues créé pour les filières de Sciences Humaines (CRAL) :

- Les étudiants sont accueillis dans le centre dédié, toutes filières et tous semestres confondus (L1 à M2 + quelques doctorants) en septembre, avant le début des cours : présentation de la politique du centre, test d'auto-positionnement (grille CECRL) suivi d'un test de positionnement puis inscription dans un groupe selon le niveau déterminé (pré-A1 à C1) au créneau qui convient dans la semaine
- Les formations sont de 24 heures par semestre au centre, en groupes de niveau, de 24 à 28 étudiants sur 12 semaines et s'appuient sur les parcours d'apprentissage conçus par l'équipe pour chaque niveau pour travailler et évaluer toutes les compétences du CECRL
- Le centre est organisé pour des séances de travail hybride, en demi-groupes, alternativement 1 heure en autonomie en salle multimédia sur les parcours avec un suivi par des moniteurs et 1 heure en atelier avec l'enseignant pour un retour sur le travail fourni en amont en salle multimédia et une mise en pratique des acquis à travers la communication, orale essentiellement
- L'évaluation se fait :
  - \* en cours de semestre : plusieurs tests de compréhension orale et écrite conçus et mis en ligne par l'équipe sont passés en salle multimédia en autonomie, la production orale est évaluée au fil des ateliers et une production écrite à mi-parcours

*\* en fin de semestre : une épreuve de production orale et une épreuve de production écrite finales sont proposées sur un sujet commun à tous les étudiants de même niveau*

- *Jusqu'en 2023, tous les étudiants des groupes niveaux B1 et B2 passaient le CLES B1 ou B2*

### **Depuis la rentrée de septembre 2024**

*L'offre est commune à tous les étudiants, qui peuvent choisir parmi tous les modules proposés par le Pôle Lansad, quel que soit le centre, indépendamment de leur filière et année d'études et quel que soit leur niveau à l'entrée.*

### **3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement**

- **Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité**

#### **Jusqu'à la rentrée de 2023**

*Comme décrit précédemment, un centre sur les huit centres du Pôle Lansad positionnait les étudiants à chaque rentrée en septembre – des créneaux de positionnement et présentation des modalités de formation étaient mis en place sur deux semaines et les étudiants étaient répartis à l'issue de la séance dans des groupes selon leur niveau et leurs disponibilités.*

*Après 2020, ce travail de positionnement, présentation et inscription s'est fait en ligne et s'est avéré moins chronophage et plus simple à gérer qu'en présentiel.*

*Les étudiants lisaient les descripteurs de niveaux du CECRL puis en fonction des niveaux qu'ils pensaient être les leurs dans les diverses compétences, ils choisissaient un test de positionnement parmi ceux proposés – entre A1 et A2 / A2 et B1/ B1 et B2/ B2+ et C1. Une fois le test terminé, l'étudiant était automatiquement orienté vers l'un ou l'autre niveau, conseil qu'il était libre de suivre ou non, ou de discuter avec l'enseignant qui avait également un rôle de conseiller lors de la séance de positionnement.*

*Les tests de positionnement proposés étaient créés par une équipe d'enseignants pour chaque niveau du CECRL et mis en ligne. La compréhension orale et les connaissances en grammaire constituaient les deux axes de positionnement. Leur fiabilité était correcte, peu d'étudiants devaient être réorientés après deux ou trois semaines de cours.*

#### **Rentrée 2024**

*Dans la nouvelle offre qui a débuté à la rentrée 2024, plus aucun positionnement n'est proposé. Toutefois il est à préciser que :*

*- tous les étudiants nouvellement inscrits dans notre université sont orientés directement vers un module LISI de découverte des centres et méthodes d'apprentissage, qui comprends la prise en main des outils de formation proposés dans les centres, le bilan de leurs niveaux de compétences, de leurs besoins et de leurs souhaits pour un meilleur choix des compétences à travailler.*

*-à l'issue de ce premier semestre, les étudiants se déclarant débutants ou ayant été repérés comme tels seront accueillis en S2 dans des modules spécifiques pour débutants-A1 pour une formation de 24 heures pendant le second semestre*

*-les autres étudiants choisissent dès septembre un module à chaque semestre selon d'une part les compétences et les niveaux du CECRL qu'ils souhaitent valider et selon d'autre part les thématiques proposées.*

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

*Au Pôle Lansad : la totalité des cours sont assurés en présentiel, sous forme d'ateliers avec les enseignants pour la totalité ou une partie des heures, et de travail en autonomie encadré par des tuteurs en salle multimédia.*

Quelques exceptions à ce mode de fonctionnement :

- les LI Sciences pour la Santé, qui sont entièrement accueillis en EAD
- les étudiants empêchés (conflit d'emplois du temps, étudiants salariés, étudiants en double cursus, étudiants en situation de handicap, sportifs et musiciens de haut niveau, ...) qui sont accueillis en EAD

*A noter : jusqu'à la rentrée de septembre 2024 ces étudiants passaient leurs évaluations en présentiel au centre de langue auquel ils étaient rattachés. Ils les passent à présent à distance.*

#### **4) Autres informations pertinentes**

### **III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :**

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : 2018-2024

#### **1) Politique de certification**

##### **a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL**

##### **1) Public visé**

(Niveaux de CLES, filières<sup>4</sup>, années de cursus<sup>5</sup>, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)

*Le CLES a progressivement disparu des MECC : 2019 pour la faculté de droit, 2020 pour tous les centres du Pôle Lansad à l'exception du CRAL, 2022 pour l'INSPE, 2023 pour le CRAL. Sauf pour une composante et quelques écoles rattachées à l'université ou en convention qui exigent une certification pour l'obtention du diplôme, le CLES est maintenant passé sur la base du volontariat, par des étudiants principalement désireux de valoriser leurs compétences en langues dans le cadre de leur cursus, d'une mobilité ou pour valoriser leurs CV.*

<sup>4</sup> Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

<sup>5</sup> L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

### CLES dans les MECC

- Jusqu'en 2019, pour la faculté de droit, tous les étudiants de Licence passaient le CLES B2 en anglais, allemand ou espagnol dans le cadre de leur UE de langue au semestre 4.
- Jusqu'en 2020 pour les facultés de chimie, de géographie et d'aménagement, de médecine, de pharmacie, de psychologie, de physique et ingénierie, des sciences économiques et de gestion, des sciences de la terre (EOST), des sciences de la vie, de l'UFR de mathématiques et d'informatique, l'École et observatoire des sciences de la terre (EOST), les écoles d'orthophonie, d'orthoptie, de sages-femmes, tous les étudiants de Licence passaient dans les CRL du Pôle Lansad les épreuves de la certification CLES B2 anglais ou allemand dans le cadre de leur UE de langue au semestre 5.
- Jusqu'en 2023 pour les facultés des arts, des langues, des lettres et des sciences sociales, les étudiants de licence et master (L1, L2, L3, M1 ou M2) passaient au CRAL la certification CLES B1 ou B2 en allemand ou en anglais en fonction du groupe de niveau dans lequel ils étaient inscrits.

Dans tous les cas, les épreuves entraient dans le calcul de la note de l'UE, qui pouvait être acquise sans obtention de la certification.

Les étudiants volontaires de toutes composantes et années pouvaient toujours passer la certification dans la limite des capacités d'accueil des différentes sessions. Spiral, devenu le CRL Pangloss, organisait les sessions CLES espagnol.

Le CLES est resté obligatoire pour :

- les étudiants de l'ESBS (École Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg) qui doivent passer un CLES B1 ou B2 en allemand et valider au moins trois compétences pour obtenir leur diplôme d'ingénieur
- les étudiants du parcours franco-allemand en Sciences de la Vie qui doivent valider le CLES B2 en allemand
- les étudiants de l'ENSAS qui doivent valider au moins un CLES de niveau B1 en allemand, anglais ou espagnol pour l'obtention de leur diplôme et un CLES de niveau B2 pour partir en mobilité

Depuis 2023-2024, les étudiants de médecine sont incités à passer le CLES suite à la réforme du 2ème cycle des Etudes Médicales. En effet, la passation d'une certification en langues leur rapporte des points : 10 points pour le niveau B2, 20 points pour le niveau C1.

## **2) Politique de certification**

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

Comme indiqué précédemment, le CLES est davantage facultatif. Afin d'en organiser entre autres les sessions, l'Université de Strasbourg s'est dotée d'une cellule de certifications en 2020. Celle-ci est rattachée au Pôle Lansad mais accueille tout étudiant et tout membre du

personnel de l'Université ainsi que du public extérieur. Depuis ses débuts, la cellule a contribué à la certification de plus de 12000 candidats dont plus de 3000 pour le CLES.

### **3) Politique tarifaire**

(Certification payante, gratuite par type de public)

Gratuité des droits d'inscription pour les étudiants dont le CLES faisait partie des MECC de langue du pôle Lansad. Le coût des passations était intégralement pris sur le budget du Pôle Lansad pour ces candidats.

Les droits d'inscription aux CLES hors MECC du pôle Lansad étaient les suivants :

- *B1 et B2*

- 20 € pour les étudiants boursiers (étudiants de l'Université de Strasbourg comme d'une autre université française),
- 40 € pour les étudiants de l'Université de Strasbourg
- 60 € pour les étudiants d'établissements partenaires de l'Université de Strasbourg, les personnels de l'Université de Strasbourg et les candidats externes.

Depuis cette année universitaire, les tarifs des CLES B1 et B2 ont légèrement augmenté : 25€ pour les étudiants boursiers, 45€ pour les étudiants de l'Université de Strasbourg et 70€ pour les autres candidats.

- *C1*

- 100€ pour les étudiants boursiers (étudiants de l'Université de Strasbourg comme d'une autre université française)
- 120€ pour les étudiants de l'Université de Strasbourg
- 140€ pour les étudiants d'établissements partenaires de l'Université de Strasbourg, les personnels de l'Université de Strasbourg et les candidats externes.

### **4) Autres certifications proposées par l'établissement**

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

De nombreuses certifications sont proposées aux étudiants dans les différentes structures de l'université.

Situation en 2022-2023 et 2023-2024:

- *DELFL (diplôme d'études en langue française), niveau B2 et DALFL (diplôme approfondi de langue française) niveaux C1 et C2, tout public. Organisé par l'IEEF (Institut International d'études françaises). Tarifs : B2 : 350€ - C1 et C2 : 400€. 30 candidats en 2022-2023, 120 en 2023-2024*
- *Widaf ((Deutsch als Fremdsprache in der Wirtschaft), organisé par les IUT d'Illkirch, d'Haguenau et de Schiltigheim exclusivement pour leurs étudiants, niveau A1 à C2. Tarifs : 95€, environ 30 candidats en 2022-2023 et 2023-2024*
- *TOEIC (test of english for international communication) destiné aux étudiants des écoles d'ingénieurs, de l'école de management et de quelques composantes, niveaux*

A1 à C1. Tarif : 48€, environ 1280 candidats en 2022-2023, 727 candidats en 2023-2024

A la cellule de certifications en langues, à titre facultatif uniquement :

- *Goethe-Zertifikat, tout public, niveaux A1 à C2.*  
 2022-2023 - Tarifs : A1 : 105€, A2 : 125€, B1 : 165€, B2 : 175€, C1 : 195€, C2 : 240€ -  
 63 candidats  
 2023-2024 - Tarifs : A1 : 110€, A2 : 125€, B1 : 175€, B2 : 185€, C1 : 205€, C2 : 250€ -  
 68 candidats
- *JLPT (Japanese-Language Proficiency Test), tout public, niveaux N1 (correspond à C2) à N5 (correspond à A1). Tarifs : N1, N2, N3 : 85€, N4, N5 : 75€. 240 candidats en 2022-2023 – 296 candidats en 2023-2024*
- *TOCFL (Test of Chinese as a Foreign Language) : tout public, niveaux A1 à C2. Tarif : 30€. 7 candidats en 2022-2023 – 10 candidats en 2023-2024*
- *TOPIK (Test Of Proficiency in Korean), tout public, niveaux TOPIK-I (correspond à A1 et A2) et TOPIK-II (correspond à B1 jusqu'à C2). Tarifs : TOPIK-I : 40€, TOPIK-II : 55€. 23 candidats en 2022-2023 – 43 candidats en 2023-2024*
- *LTE (LanguageCert Test of English) : exclusivement destiné aux étudiants de Licence 3 et de BUT, niveaux A1 à C2. Tarif : gratuit pour les étudiants, coût pris en charge par l'Etat. 819 candidats en 2022-2023 – 558 candidats en 2023-2024*
- *IELTS (International English Language Testing System) : destiné aux étudiants ayant des projets de mobilité avec le service des Relations Internationales dans les pays anglophones. Niveaux B1 à C2. Tarifs : 240€. 68 candidats en 2022-2023*
- *TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) : destiné aux étudiants ayant des projets de mobilité avec le service des Relations Internationales dans les pays anglophones. Niveaux A2 à C2. Tarifs : 215\$. 128 candidats en 2023-2024*
- *TOEIC (Test Of English for International Communication) : destiné principalement aux étudiants de l'IUT d'Illkirch, niveaux A1 à C1. Tarif : 48€, 64 candidats en 2023-2024*

### **b) POSITIONNEMENT PRE-CLES**

**A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES**

<b>Nature du positionnement (type, compétence, ...)</b>	<i>Au CRAL les étudiants étaient positionnés en début d'année et ainsi répartis dans des groupes de niveaux. Les groupes B1 et B2 passaient automatiquement le CLES B1 ou B2 en fin d'année dans le cadre de leur MECC jusqu'en 2023.</i>
<b>Caractère obligatoire ou non du positionnement</b>	<i>Positionnement obligatoire pour tous les étudiants du CRAL ( voir ci-dessus)</i>

## 2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

<b>Année universitaire</b>	<b>Date de l'organisation des sessions</b>	<b>Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)</b>	<b>Taux de réussite par langue et par niveau</b>
2023-2024	19 janvier 2024	Espagnol B2, 35 inscrits, 22 présents	Espagnol B2, 86,36% Espagnol B1 par B2, 9,09%
	3 février 2024	Allemand B2, 55 inscrits, 44 présents	Allemand B2, 47,73% Allemand B1 par B2, 31,82%
	3 février 2024	Anglais B2, 327 inscrits, 251 présents	Anglais B2, 51,39% Anglais B1 par B2, 22,71%
	Février 2024	Allemand B2, UHA, 5 inscrits, 5 présents	Allemand B2, 0% Allemand B1 par B2, 60%
	Février 2024	Anglais B2, UHA, 198 inscrits, 162 présents	Anglais B2, 52,47% Anglais B1 par B2, 37,04%
	12 avril 2024	Russe B1, 17 inscrits, 13 présents	Russe B1, 78,57%
	27 avril 2024	Anglais B2, 123 inscrits, 76 présents	Anglais B2, 63,16% Anglais B1 par B2, 30,26%
	7 mai 2024	Allemand B1, 52 inscrits, 31 présents	Allemand B1, 51,61%
	7 mai 2024	Allemand B2, 31 inscrits, 23 présents	Allemand B2, 69,57% Allemand B1 par B2, 21,74%
	17 mai 2024	B1 Arabe, 10 inscrits, 6 présents	Arabe B1, 83,33%
2022-2023	13 janvier 2023	Allemand, B1, 25 inscrits, 25 présents	Allemand, B1, 72%
	13 janvier 2023	Allemand, B2, 41 inscrits, 38 présents	Allemand B2, 63,2 % Allemand B1 par B2, 31,6%
	14 janvier 2023	Anglais, B2, 139 inscrits, 134 présents 64 étudiants de L3	Anglais, B2, 58,2% Anglais, B1 par B2, 26,9%
	20 janvier 2023	Espagnol, B2, 18 inscrits, 15 présents	Espagnol, B2, 80% Espagnol, B1 par B2, 20%
	2 février 2023	Allemand, B2, UHA, 8 inscrits, 8 présents	Allemand, B2, 12,5% Allemand, B1 par B2, 87,5%
	2 février 2023	Anglais, B2, UHA, 139 inscrits, 139 présents	Anglais, B2, 49,6%

		78 étudiants de L3	Anglais, B1 par B2, 35,3%
	1 avril 2023	Anglais, B2, 112 inscrits, 108 présents 24 étudiants de L3	Anglais, B2, 50% Anglais, B1 par B2, 38%
	1 avril 2023	Anglais, B2, CRAL, 355 inscrits, 323 présents 57 étudiants de L3	Anglais, B2, 61,3% Anglais, B1 par B2, 19,2%
	3 avril 2023	Allemand, B2, CRAL, 28 inscrits, 21 présents	Allemand B2, 23,8% Allemand B1 par B2, 9,5%
	14 avril 2023	Allemand, C1, 9 inscrits, 9 présents	Allemand, C1, 77,8%
	5 mai 2023	Allemand, B2, 27 inscrits, 24 présents	Allemand, B2, 75% Allemand B1 par B2, 16,7%
	10 mai 2023	Anglais, B1, CRAL, 524 inscrits, 496 présents 31 étudiants de L3	Anglais, B1, 39,52%
	11 mai 2023	Allemand, B1, CRAL, 59 inscrits, 36 présents	Allemand, B1, 63,9%
	11 mai 2023	Allemand, B1, 30 inscrits, 25 présents	Allemand, B1, 72%
2021-2022	4 janvier 2022	Allemand, B2, 52 inscrits, 52 présents	Allemand, B2, 51,9% Allemand B1 par B2, 38,5%
	4 janvier 2022	Allemand, B1, 19 inscrits, 16 présents	Allemand, B1, 81,3%
	12 janvier 2022	Espagnol, B2, 10 inscrits, 10 présents	Espagnol, B2, 70% Espagnol, B1 par B2, 20%
	26 février 2022	Anglais, B2, 180 inscrits, 168 présents 57 étudiants de L3	Anglais, B2, 61,3% Anglais, B1 par B2, 28%
	2 mai 2022	Anglais, B2, 84 inscrits, 74 présents 21 étudiants de L3	Anglais, B2, 29,7% Anglais, B1 par B2, 48,6%
	5 mai 2022	Allemand, B1, 3 inscrits, 3 présents	Allemand, B1, 66,7%
	5 mai 2022	Allemand, B1, CRAL, 81 inscrits, 51 présents	Allemand, B1, 49%
	6 mai 2022	Allemand, B2, 25 inscrits, 24 présents	Allemand, B2, 66,7% Allemand B1 par B2, 29,2%
	6 mai 2022	Allemand, B2, CRAL, 12 inscrits, 8 présents	Allemand, B2, 50% Allemand B1 par B2, 0%

	7 juin 2022	Russe, B1, 2 inscrits, 2 présents	Russe, B1, 100%
	10 juin 2022	Allemand, C1, 3 inscrits, 2 présents	Allemand, C1, 0%
		Anglais, B2, UHA, 108 inscrits, 108 présents 50 étudiants de L3	Anglais, B2, 31,5% Anglais, B1 par B2, 46,3%
		Allemand, B2, INSPE, 45 inscrits, 45 présents	Allemand, B2, 40% Allemand B1 par B2, 37,8%
		Anglais, B2, INSPE, 73 inscrits, 66 présents 73 étudiants de L3	Anglais, B2, 57,6% Anglais, B1 par B2, 22,7%
		Anglais, B2, CRAL, 335 inscrits, 335 présents 50 étudiants de L3	Anglais, B2, 53,1% Anglais, B1 par B2, 15,5%
		Anglais, B1, CRAL, 553 inscrits, 553 présents 30 étudiants de L3	Anglais, B1, 49,5%
2020-2021	20 janvier 2021	Espagnol, B2, 8 inscrits, 8 présents	Espagnol, B2, 50% Espagnol, B1 par B2, 25%
	4 février 2021	Anglais, B2, UHA, 108 inscrits, 108 présents 50 étudiants de L3	Anglais, B2, 31,5% Anglais, B1 par B2, 46,3%
	6 mars 2021	Allemand, B2, 27 inscrits, 24 présents	Allemand, B2, 70,8% Allemand, B1 par B2, 20,8%
	6 mars 2021	Anglais, B2, 175 inscrits, 169 présents 66 étudiants de L3	Anglais, B2, 53,8% Anglais, B1 par B2, 23,1%
	12 mai 2021	Allemand, B2, 22 inscrits, 21 présents	Allemand, B2, 90,5% Allemand, B1 par B2, 4,8%
	12 mai 2021	Anglais, B2, 83 inscrits, 71 présents 56 étudiants de L3	Anglais, B2, 63,4% Anglais, B1 par B2, 25,4%
2019-2020	7 janvier 2020	Allemand, B2, 85 inscrits, 83 présents	Allemand, B2, 57,8% Allemand B1 par B2, 24,1%
	7 janvier 2020	Anglais B2, 1457 inscrits, 1445 présents 1334 étudiants de L3	Anglais, B2, 53,8% Anglais, B1 par B2, 27,1%
	17 janvier 2020	Espagnol, B2, 45 inscrits, 45 présents	Espagnol, B2, 64,4% Espagnol, B1 par B2, 33,3%

	6 février 2020	Allemand, B2, UHA, 17 inscrits, 17 présents	Allemand, B2, 29,4% Allemand, B1 par B2, 41,2%
	6 février 2020	Anglais B2, UHA, 157 inscrits, 154 présents 90 étudiants de L3	Anglais, B2, 24,7% Anglais, B1 par B2, 43,5%
2018-2019		Anglais B2, 1903 inscrits, 1659 présents 1247 étudiants de L3 présents	Anglais, B2, 49,1% Anglais, B1 par B2, 26,3%
		Allemand, B1, 20 inscrits, 12 présents	Allemand, B1, 58,3%
		Allemand, B2, 113 inscrits, 109 présents	Allemand, B2, 37,6% Allemand B1 par B2, 19,3%
		Anglais, B1, CRAL 472 inscrits, 389 présents 37 étudiants de L3	Anglais, B1, 41,6%
		Anglais B2, CRAL 519 inscrits, 444 présents 64 étudiants de L3	Anglais, B2, 51,1% Anglais, B1 par B2, 19,6%
		Allemand, B1, CRAL 107 inscrits, 76 présents	Allemand, B1, 63,2%
		Allemand, B2, CRAL 53 inscrits, 40 présents	Allemand, B2, 40% Allemand B1 par B2, 15%
		Allemand, B2, UHA, 12 inscrits, 11 présents	Allemand, B2, 27,3% Allemand, B1 par B2, 36,4%
		Anglais B2, UHA, 160 inscrits, 158 présents 99 étudiants de L3	Anglais, B2, 34,8% Anglais, B1 par B2, 55,1%
		Allemand, B2, Droit, 78 inscrits, 75 présents	Allemand, B2, 52% Allemand, B1 par B2, 33,3%
		Anglais B2, Droit, 498 inscrits, 466 présents 0 étudiant de L3	Anglais, B2, 43,1% Anglais, B1 par B2, 23,4%
		Espagnol, B2, Droit, 28 inscrits, 25 présents	Espagnol, B2, 48% Espagnol, B1 par B2, 20%
		Allemand, B2, ENSAS, 25 inscrits, 23 présents	Allemand, B2, 17,4% Allemand, B1 par B2, 34,8%
		Anglais B2, ENSAS, 164 inscrits, 163 présents 164 étudiants de L3	Anglais, B2, 45,4% Anglais, B1 par B2, 33,1%

		<i>Espagnol, B2, ENSAS, 22 inscrits, 20 présents</i>	<i>Espagnol, B2, 65% Espagnol, B1 par B2, 30%</i>
--	--	--	---

### **3) Participation au dispositif national CLES**

#### **Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES**

- **Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)**

*Catherine Chouissa a participé en tant que responsable du pôle CLES Alsace aux réunions du comité de pilotage. Elle était également responsable du comité de validation des sujets d'allemand. Suite à son départ à la retraite en août 2019, Anne Delhaye a pris sa relève en tant que responsable du pôle CLES Alsace et assistaient aussi aux réunions du comité de pilotage. Elle est partie à la retraite en août 2024 et Nathalie Roussel vient de prendre sa suite.*

*Jutta Schrattenecker est membre du comité de validation des sujets d'Allemand depuis plusieurs années. Elle a également participé à la relecture d'un sujet en 2020 et de deux sujets en 2022.*

*En 2023, Barbara Steinmetz a testé un sujet d'allemand et Anne-Cécile Clément, un sujet d'anglais.*

- **Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)**

*- Formation nationale "formateurs d'évaluateurs" pour anglais et espagnol - mai 2023 -  
Participants :*

*Anne Delhaye, Julie Dittel, Ian Bennett, Frank Mc Kenna, Isabelle Bolli (UHA)*

*- Formation nationale concepteurs – Participants :*

*mai 2023 : Anne Delhaye, Julie Dittel, Valérie Benelhadj, Efthymia-Maria Gedeon, Anna Koehl, Barbara Steinmetz, Patricia Krauth, Nathalie Roussel, Jutta Schrattenecker et Isabelle Bolli (UHA)*

*juin 2021 : Maire Martin (UHA)*

*juillet 2019 : Sylvain Hirigoyen (UHA)*

*- Formation nationale Accélérateur de conception de sujets CLES - juin 2023-  
Participants :*

*Anne Delhaye, Julie Dittel, Jutta Schrattenecker, Barbara Steinmetz, Anna Koehl*

- **Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)**

*Jutta Schrattenecker a participé à la révision du kit pour la formation des évaluateurs CLES.*

➤ **Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)**

*Les affiches et plaquettes de la Coordination Nationale sont diffusées dans les différents services et composantes de l'Université. Les enseignants de langues informent leurs étudiants dans leurs cours. La cellule de certifications en langues informe par mail tous les étudiants et personnels de l'université de l'offre CLES (sessions proposées, ouverture des inscriptions, modalités...). Une page CLES sur le site de l'université est exclusivement dédiée au CLES, et de plus des encarts d'actualités sont publiés lors des périodes d'inscription.*

➤ **Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement** (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

*Les plaquettes de la Coordination Nationale sont diffusées lors des journées dédiées à la mobilité et lors des journées des universités. Le CLES est reconnu par la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace et le rectorat de l'académie de Strasbourg qui le financent pour les étudiants de licence via le Fonds commun « Langue et culture régionales ».*

➤ **Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	1	3	8
	ANGLAIS	1 EN COURS (UNISTRA)		
	ARABE	1 EN COURS (UNISTRA)		
	ESPAGNOL			
	FLE			
	GREC M.			
	ITALIEN			
	POLONAIS			
	PORTUGAIS			
	RUSSE			
CLES B2	ALLEMAND	1 (UNISTRA) + 1 EN COURS (UHA)	5	
	ANGLAIS	2 EN COURS (UHA)		
	ARABE			
	ESPAGNOL			
	FLE			
	GREC M.	1 EN COURS (UNISTRA)		
	ITALIEN			
	POLONAIS			
	PORTUGAIS			
	RUSSE			
CLES C1	ALLEMAND		0	
	ANGLAIS			
	ARABE			
	ESPAGNOL			
	FLE			
	GREC M.			
	ITALIEN			
POLONAIS				

	PORTUGAIS			
	RUSSE			

➤ **Rémunérations accordées pour chacune de ces activités**

20 htd

➤ **Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020	2018/2019	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	1	2	2			2	14	57
	ANGLAIS		1	1			2		
	ARABE	1							
	ESPAGNOL								
	FLE								
	GREC M.								
	ITALIEN								
	POLONAIS								
	PORTUGAIS								
	RUSSE	1		1					
CLES B2	ALLEMAND	3	4	3	2	2	4	41	57
	ANGLAIS	3	3	3	3	2	3		
	ARABE								
	ESPAGNOL	1	1	1	1	1	1		
	FLE								
	GREC M.								
	ITALIEN								
	POLONAIS								
	PORTUGAIS								
	RUSSE								
CLES C1	ALLEMAND		1	1				2	57
	ANGLAIS								
	ARABE								
	ESPAGNOL								
	FLE								
	GREC M.								
	ITALIEN								
	POLONAIS								
	PORTUGAIS								
	RUSSE								

➤ **Autres informations**

*En grec et en arabe, des sujets sont en cours de conceptions grâce à l'enthousiasme de nouvelles recrues. Le département de turc a évoqué son intérêt pour la création d'un CLES de Turc.*

## 4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

### a) Équipe pédagogique<sup>6</sup>

(\*Collègues ayant quitté l'université en cours de période)

Nom	Statut	Langue Enseignée	Domaine de Recherche (unité de recherche de rattachement)	Activités au sein de l'équipe CLES7	Coordonnées professionnelles
* BAEHR Heidi	BIATSS			Administratif	<a href="mailto:baehr@unistra.fr">baehr@unistra.fr</a>
BEURTON Blandine	BIATSS			Administratif Surveillant	<a href="mailto:bbeurton@unistra.fr">bbeurton@unistra.fr</a>
CHOI Ji Young	BIATSS			Administratif Surveillant	<a href="mailto:jychoi@unistra.fr">jychoi@unistra.fr</a>
CLEMENT Hélène	BIATSS			Administratif Surveillant	<a href="mailto:helene.clementdauphin@gmail.com">helene.clementdauphin@gmail.com</a>
De HOEST Nathalie	BIATSS			Administratif	<a href="mailto:nathalie.dehoest@unistra.fr">nathalie.dehoest@unistra.fr</a>
DOSSMANN Jérémy	BIATSS			Administratif Surveillant	<a href="mailto:jeremy.dossmann@unistra.fr">jeremy.dossmann@unistra.fr</a>
HEISSLER Tania	BIATSS			Administratif Surveillant	<a href="mailto:tania.heissler@unistra.fr">tania.heissler@unistra.fr</a>
WEISS Laurence	BIATSS			Responsable de centre CLES Administratif Surveillant	<a href="mailto:laurence.weiss@unistra.fr">laurence.weiss@unistra.fr</a>
*AYLING Caroline	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:caroline.ayling@espe.unistra.fr">caroline.ayling@espe.unistra.fr</a>
BENCZE Maria	Enseignant	ALLEMAND		Concepteur Evaluateur	<a href="mailto:maria.bencze@unistra.fr">maria.bencze@unistra.fr</a>
BENERT Britta	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:britta.benert@unistra.fr">britta.benert@unistra.fr</a>
BIERMANN Heike	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:heike.biermann@unistra.fr">heike.biermann@unistra.fr</a>
BLEYDORN SPIELEWOY Patricia	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:pbleydorn@unistra.fr">pbleydorn@unistra.fr</a>
*BRETEL ANDRE Mélanie Hélène	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:bretelandre@unistra.fr">bretelandre@unistra.fr</a>

<sup>6</sup> Responsable de centre, responsable de comité de validation, concepteur, formateur d'évaluateur, évaluateur etc.

<sup>7</sup> Enseignant de langue (concepteur, formateur, formateur d'évaluateur, évaluateur, surveillant), administratif, technicien.

*CHOUISSA Catherine	Enseignant	ALLEMAND	Membre du groupe Guidelines for task based university language testing - CELV, Conseil de l'Europe Centre de ressources en langues (CRL)	Concepteur Formateur d'évaluateur Evalueur Surveillant Responsable du Comité national de validation des sujets d'allemand Membre du jury Responsable de pôle jusqu'en août 2019	Catherine.chouissa@unistra.fr
*FATH-WILL Estelle	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:e.will@unistra.fr">e.will@unistra.fr</a>
GOICHON Christoph	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:christoph.goichon@unistra.fr">christoph.goichon@unistra.fr</a>
HACKER Andreas	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:andreas.hacker@unistra.fr">andreas.hacker@unistra.fr</a>
HAENSCH Verena	Enseignant	ALLEMAND		Concepteur Evalueur	<a href="mailto:verena.hansch@unistra.fr">verena.hansch@unistra.fr</a>
HARTMANN Esa	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:e.hartmann@unistra.fr">e.hartmann@unistra.fr</a>
*HEINTZ Yannick	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:yheintz@unistra.fr">yheintz@unistra.fr</a>
*HENKLEMA NN Nina	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:nina.henklemann@unistra.fr">nina.henklemann@unistra.fr</a>
*HEYDEN Ulf	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:ulf.heyden@unistra.fr">ulf.heyden@unistra.fr</a>
*Koehl Anna	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:a.koehl@unistra.fr">a.koehl@unistra.fr</a>
KRAUTH Patricia	Enseignant	ALLEMAND		Concepteur Evalueur	<a href="mailto:patricia.krauth@unistra.fr">patricia.krauth@unistra.fr</a>
LARGUIER Audrey	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:au.larguier@laposte.net">au.larguier@laposte.net</a>
*LAROS Nicolai	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:nicolai.laros@unistra.fr">nicolai.laros@unistra.fr</a>
MARTEN Susanne	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:susanne.marten@unistra.fr">susanne.marten@unistra.fr</a>
MICHEL Suzy	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:suzy.michel@unistra.fr">suzy.michel@unistra.fr</a>
*MOSER Christine	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:cmoser@unistra.fr">cmoser@unistra.fr</a>
*NEBELIN Mai Britt	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:nebelin@unistra.fr">nebelin@unistra.fr</a>

NIEMÖLLER Bernd	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:bernd.niemoller@unistra.fr">bernd.niemoller@unistra.fr</a>
*RANFT Pascale	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:ranft@unistra.fr">ranft@unistra.fr</a>
ROHMER Thierry	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:thierry.rohmer@unistra.fr">thierry.rohmer@unistra.fr</a>
ROUSSEL NATHALIE	Enseignant	ALLEMAND		Responsable Pôle CLES depuis septembre 2024 Evaluateur	<a href="mailto:nroussel@unistra.fr">nroussel@unistra.fr</a>
SCHRATTENE CKER Jutta	Enseignant	ALLEMAND		Concepteur Formateur d'évaluateur Evaluateur Surveillant Membre du comité national de validation des sujets Membre du jury	<a href="mailto:jutta.schrattenecker@unistra.fr">jutta.schrattenecker@unistra.fr</a>
STEINMETZ Barbara	Enseignant	ALLEMAND		Concepteur Evaluateur	<a href="mailto:bsteinmetz@unistra.fr">bsteinmetz@unistra.fr</a>
WINCKEL Christophe	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:cwinckel@unistra.fr">cwinckel@unistra.fr</a>
ACKER Pia	Enseignant	ANGLAIS	Sciences de l'Éducation LiLPa - Linguistique, Langues, Parole (EA 1339)	Evaluateur Responsable de site CRL jusque 2020 Membre du jury	<a href="mailto:pia.acker@unistra.fr">pia.acker@unistra.fr</a>
ADAMY Michèle	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:michele.adamy@unistra.fr">michele.adamy@unistra.fr</a>
AMIRI Rozita	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:amiri@unistra.fr">amiri@unistra.fr</a>
AMOAKO George	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:gamoako@unistra.fr">gamoako@unistra.fr</a>
*ANAGNOST OU Paraskevi	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	
AYENBI Oti	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ayenbi@unistra.fr">ayenbi@unistra.fr</a>
*BEECROFT Nicholas	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	
BENNETT Ian	Enseignant	ANGLAIS		Concepteur Formateur d'évaluateur Evaluateur	<a href="mailto:ibennett@unistra.fr">ibennett@unistra.fr</a>
CALBA Caroline	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:caroline.calba@unistra.fr">caroline.calba@unistra.fr</a>
CANDAS Peggy	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:pcandas@unistra.fr">pcandas@unistra.fr</a>

CASPAR Elodie	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:e.caspar@unistra.fr">e.caspar@unistra.fr</a>
*CHAPPELL Yvonne	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:yvonne.chappell@espe.unistra.fr">yvonne.chappell@espe.unistra.fr</a>
CHOWDHRY Nakashi	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:nakashi.c@gmail.com">nakashi.c@gmail.com</a>
CLEMENT Anne-Cécile	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ac.clement@unistra.fr">ac.clement@unistra.fr</a>
COLLOMBAT Marianne	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:mcollombat@unistra.fr">mcollombat@unistra.fr</a>
DEBOUT Pascal	Enseignant	ANGLAIS	Littérature anglaise XIXe siècle	Evaluateur	<a href="mailto:debout@unistra.fr">debout@unistra.fr</a>
DEFLIN Déborah	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ddeflin@unistra.fr">ddeflin@unistra.fr</a>
DELHAYE Anne	Enseignant e	ANGLAIS		Concepteur Formateur d'évaluateur Evaluateur Responsable Pôle CLES jusqu'en août 2024 Responsable de site CRAL jusqu'en août 2023 Membre du jury	
DELLOT James	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	
DEVLIN Joanne	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:joanne.devlin@unistra.fr">joanne.devlin@unistra.fr</a>
*DIRRIG Catherine	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:catherine.dirrig@unistra.fr">catherine.dirrig@unistra.fr</a>
DITTEL Julie	BIATSS	ANGLAIS		Concepteur Evaluateur	<a href="mailto:jdittel@unistra.fr">jdittel@unistra.fr</a>
*DOELMAN Martija	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	
*DONALDSON N Chris	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:cdonaldson@unistra.fr">cdonaldson@unistra.fr</a>
DOPPLER- SPERANZA Lauren	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:speranza@unistra.fr">speranza@unistra.fr</a>
*ENTEZAREG HAEM Shahab	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ssaentzareghaem@unistra.fr">ssaentzareghaem@unistra.fr</a>
*ERIKSSON Johanna	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:jeriksson@unistra.fr">jeriksson@unistra.fr</a>
*FLOM Haley	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:flom@unistra.fr">flom@unistra.fr</a>
*FOGLE Scot	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	

FRATH Olga	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:olgafrath@gmail.com">olgafrath@gmail.com</a>
GOLDER Yves	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ygolder@unistra.fr">ygolder@unistra.fr</a>
GOUNOT André	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:gounot@unistra.fr">gounot@unistra.fr</a>
*GRAHAM Rebecca	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:rebecca.graham@etu.unistra.fr">rebecca.graham@etu.unistra.fr</a>
*GRALTON Ryan	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:gralton@unistra.fr">gralton@unistra.fr</a>
*GRANGER FESSMANN Nadine	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:fessmann@unistra.fr">fessmann@unistra.fr</a>
*GREFF Estelle	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:estelle.greff@unistra.fr">estelle.greff@unistra.fr</a>
*HAMZA Anissa	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:hamzaa@unistra.fr">hamzaa@unistra.fr</a>
*HAWKINS Jeremy	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:hawkins@unistra.fr">hawkins@unistra.fr</a>
HEINRICH Catherine	Enseignant	ANGLAIS		Concepteur Evaluateur	<a href="mailto:catherine.heinrich@unistra.fr">catherine.heinrich@unistra.fr</a>
*HELD Michèle	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:mheld@unistra.fr">mheld@unistra.fr</a>
HENTZ Jean- Philippe	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:jphentz@unistra.fr">jphentz@unistra.fr</a>
HIRST Nadia	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:hirst.nadia@gmail.com">hirst.nadia@gmail.com</a>
HOLBROOK Christopher	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:cholbrook@unistra.fr">cholbrook@unistra.fr</a>
*JEHL Emilie	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:emiliejehl@unistra.fr">emiliejehl@unistra.fr</a>
JOHNSON Brett	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:brett.johnson@unistra.fr">brett.johnson@unistra.fr</a>
*JONES Geraint	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:gjones@unistra.fr">gjones@unistra.fr</a>
JUNGER Nicole	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:nicole.junger@unistra.fr">nicole.junger@unistra.fr</a>
KACHEL Agnieszka	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:akachel@unistra.fr">akachel@unistra.fr</a>
*KIRSCH Nicole	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:nkirsch@unistra.fr">nkirsch@unistra.fr</a>
*KLINGER RAMIREZ Johana	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:jklingerramirez@unistra.fr">jklingerramirez@unistra.fr</a>
KUENTZLER Marie	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:kuentzler@unistra.fr">kuentzler@unistra.fr</a>
LAFFONT Pauline	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:pauline.laffont@unistra.fr">pauline.laffont@unistra.fr</a>
*LAXTON Benjamin	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:laxton@unistra.fr">laxton@unistra.fr</a>

LIPTON Amy	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:amy.lipton@unistra.fr">amy.lipton@unistra.fr</a>
MARCHAL Mireille	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:mireille.marchal@unistra.fr">mireille.marchal@unistra.fr</a>
MARTINEZ GOMEZ Carlos Fernando	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:cmartinezgomez@unistra.fr">cmartinezgomez@unistra.fr</a>
MARY Latisha	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:latisha.mary@unistra.fr">latisha.mary@unistra.fr</a>
*MAYER Mariia	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:evseeva@unistra.fr">evseeva@unistra.fr</a>
*MC INERNEY Erin	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:mcinerney@unistra.fr">mcinerney@unistra.fr</a>
McKENNA Frank	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	
*MCNAMARA FOURQUET Michelle	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:mmcnamara@unistra.fr">mmcnamara@unistra.fr</a>
*MONTGOME RY Scott	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:smontgomery@unistra.fr">smontgomery@unistra.fr</a>
MORITZ Nuzha	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:moritz@unistra.fr">moritz@unistra.fr</a>
*MOTA Manoel	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:manoel_motajr@yahoo.com.br">manoel_motajr@yahoo.com.br</a>
*NASS Marie-Hélène	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:marie-helene.nass@unistra.fr">marie-helene.nass@unistra.fr</a>
NTIHINYUZW A Thaddée	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:tntihinyuzwa@unistra.fr">tntihinyuzwa@unistra.fr</a>
OFFORD Ian	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ian.offord@unistra.fr">ian.offord@unistra.fr</a>
*OHAYON Arielle	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:aohayon@unistra.fr">aohayon@unistra.fr</a>
*OWUSU-KORANTENG Béatrice	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:bowusukoranteng@unistra.fr">bowusukoranteng@unistra.fr</a>
*PAULI Willy	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:pauli@unistra.fr">pauli@unistra.fr</a>
PERROT Laurent	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:laurent.perrot@unistra.fr">laurent.perrot@unistra.fr</a>
PIOTTO Rama	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:rama.piotto@unistra.fr">rama.piotto@unistra.fr</a>
PLACHY Kaitlin	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:plachy@unistra.fr">plachy@unistra.fr</a>
PONPON Marie-Pierre	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ponpon@unistra.fr">ponpon@unistra.fr</a>
RIPP Mélanie	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:melanie.ripp@etu.unistra.fr">melanie.ripp@etu.unistra.fr</a>
ROKOSZ Kathleen	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:kathleen.rokosz@unistra.fr">kathleen.rokosz@unistra.fr</a>
ROTHER Sabine	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:sabine.rothe@unistra.fr">sabine.rothe@unistra.fr</a>
RUHLMANN Marion	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:marionruhlmann@unistra.fr">marionruhlmann@unistra.fr</a>

SALTERS Gregg	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:gregg.salters@unistra.fr">gregg.salters@unistra.fr</a>
*SANCHEZ Javier	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:javier.sanchez@etu.unistra.fr">javier.sanchez@etu.unistra.fr</a>
SANDS MEYER Sarah	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:sarah.sands-meyer@insa-strasbourg.fr">sarah.sands-meyer@insa-strasbourg.fr</a>
SCHAEFFER Pierre	Enseignant	ANGLAIS	Littérature anglaise XXe et XXIe siècles	Evaluateur	<a href="mailto:pierre.schaeffer@unistra.fr">pierre.schaeffer@unistra.fr</a>
*SCHERER Emerence	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:emerence.hild@unistra.fr">emerence.hild@unistra.fr</a>
*SCHLICK Monique	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:monique.schlick@unistra.fr">monique.schlick@unistra.fr</a>
*SCHULTE Barbara	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:Barbeschulte70@gmail.com">Barbeschulte70@gmail.com</a>
SEATON Glenn	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:gseaton@unistra.fr">gseaton@unistra.fr</a>
STEFFEN Jonas	Enseignant	ANGLAIS	Littérature française du XIIIe	Evaluateur Responsable de site Droit jusque 2019	<a href="mailto:jonas.steffen@unistra.fr">jonas.steffen@unistra.fr</a>
SUTTER Christel	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:christel.sutter@unistra.fr">christel.sutter@unistra.fr</a>
*THOMPSON Grace	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:grace.regina.thompson@gmail.com">grace.regina.thompson@gmail.com</a>
*THOUVEREZ Dominique	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:dominique.thouverez@unistra.fr">dominique.thouverez@unistra.fr</a>
*TRESTINI Jeanette	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:jeanette.trestini@orange.fr">jeanette.trestini@orange.fr</a>
VENEGAS Maria	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:mlvenegasotoya@unistra.fr">mlvenegasotoya@unistra.fr</a>
*VERA Alexander	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:aavera@unistra.fr">aavera@unistra.fr</a>
VIAULT PIDUTTI Charline	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:charline.viault-pidutti@unistra.fr">charline.viault-pidutti@unistra.fr</a>
*WALKER Jack	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:jack.walker@unistra.fr">jack.walker@unistra.fr</a>
WENDLING Cathy-Anne	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:cathy-anne.wendling@unistra.fr">cathy-anne.wendling@unistra.fr</a>
*YIBOKOU Seto Kossi	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ksyibokou@unistra.fr">ksyibokou@unistra.fr</a>
*YILDIZ Ishak	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	<a href="mailto:ishak.yildiz@unistra.fr">ishak.yildiz@unistra.fr</a>
AMRANI Amel	BIATSS et Enseignant e vacataire	ARABE		Evaluateur	<a href="mailto:amel.amrani@unistra.fr">amel.amrani@unistra.fr</a>
BENELHADJ Valérie	Enseignant	ARABE		Evaluateur	<a href="mailto:vbenelhadj@unistra.fr">vbenelhadj@unistra.fr</a>

GASTI Salim	Enseignant	ARABE		Evaluateur	<a href="mailto:gasti@unistra.fr">gasti@unistra.fr</a>
* BRAVO MARTIN Ana	Enseignant	ESPAGNOL		Evaluateur	
*CHUQUIZUT A Lidia	Enseignant	ESPAGNOL		Evaluateur	
DUPLATRE DEBES Brigitte	Enseignant	ESPAGNOL	Civilisation espagnole	Evaluateur	<a href="mailto:b.duplatredebes@unistra.fr">b.duplatredebes@unistra.fr</a>
HAMON Juan	Enseignant	ESPAGNOL		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:juanhamon@hotmail.fr">juanhamon@hotmail.fr</a>
*MAUREL Leonor	Enseignant	ESPAGNOL		Evaluateur	<a href="mailto:lmaurel@unistra.fr">lmaurel@unistra.fr</a>
MUNOZ- BURGOS Teresa	Enseignant	ESPAGNOL		Evaluateur Surveillant	<a href="mailto:m.munoz.burgos@unistra.fr">m.munoz.burgos@unistra.fr</a>
VENEGAS OTOYA Maria Lucia	Enseignant	ESPAGNOL		Evaluateur	<a href="mailto:mlvenegasotoya@unistra.fr">mlvenegasotoya@unistra.fr</a>
GEDEON Efthymia-Maria	Enseignant	GREC MODERNE		Concepteur	<a href="mailto:emgedeon@unistra.fr">emgedeon@unistra.fr</a>
ZERVA Maria	Enseignant	GREC MODERNE		Concepteur	<a href="mailto:mzerva@unistra.fr">mzerva@unistra.fr</a>
ANNENKOFF Natalia	Enseignant	RUSSE		Evaluateur	<a href="mailto:nataliaannenkoff@unistra.fr">nataliaannenkoff@unistra.fr</a>
FEUILLEBOIS Victoire	Enseignant	RUSSE		Evaluateur	<a href="mailto:feuillebois@unistra.fr">feuillebois@unistra.fr</a>
POLOVYNKO Olena	Enseignant	RUSSE		Evaluateur	<a href="mailto:polovynko@unistra.fr">polovynko@unistra.fr</a>
TARASIUK Kateryna	Enseignant	RUSSE		Surveillant	<a href="mailto:tarasiuk@unistra.fr">tarasiuk@unistra.fr</a>
<b>UHA</b>					
RUPERT Denise	BIATSS			Responsable centre CLES Evaluateur (anglais) Surveillant	<a href="mailto:denise.rupert@uha.fr">denise.rupert@uha.fr</a>
GADEIX Aurore	BIATSS			Organisateur Responsable du suivi administratif Surveillant	<a href="mailto:aurore.gadeix@uha.fr">aurore.gadeix@uha.fr</a>
KRONENBER GER Rémy	BIATSS			Organisateur Administratif Surveillant	<a href="mailto:remy.kronenberger@uha.fr">remy.kronenberger@uha.fr</a>
VERMEERSC H Alexander	BIATSS			Organisateur Administratif Surveillant	<a href="mailto:alexander.vermeersch@uha.fr">alexander.vermeersch@uha.fr</a>
HENNER Valérie	Enseignant	ALLEMAND		Evaluateur	<a href="mailto:valerie.henner@uha.fr">valerie.henner@uha.fr</a>
HIRIGOYEN Sylvain	Enseignant	ALLEMAND		Concepteur Evaluateur (anglais et allemand) Surveillant	<a href="mailto:sylvain.hirigoyen@uha.fr">sylvain.hirigoyen@uha.fr</a>

*ALLONCLE Yulia	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	yuliya.alloncle@uha.fr
*CHAGNOT Ann	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	ann.chagnot@uha.fr
*ZIMMERMA NN William	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	william.zimmermann@u ha.fr
BOLLI Isabelle	Enseignant	ANGLAIS		Concepteur Formateur d'évaluateur Evaluateur Surveillant	isabelle.bolli@uha.fr
BRENGARD Philippe	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur (anglais)	philippe.brengard@uha.f r
CUNY Noëlle	MCF	LANGUE ET LITTERATUR E ANGLAISE		Evaluateur	noelle.cuny@uha.fr
LORBER- O'NEILL Julia	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	julia.lorber- o'neill@uha.fr
MARTIN Maire	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	maire.martin@uha.fr
OFFORD Gienia	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	gienia.offord@uha.fr
RAHIMI Véronique	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	veronique.rahimi@uha.fr
REMITA Carole	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	carole.remita@uha.fr
SHVETSOVA Maria	BIATSS	ANGLAIS		Evaluateur	maria.shvetsova@uha.fr
SKLIKA Elpida	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	elpida.sklika@uha.fr
SOMMACAL Anne	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	anne.sommacal@uha.fr
ZAESSINGER Laurent	Enseignant	ANGLAIS		Evaluateur	laurent.zaessinger@uha.f r

Tarifs appliqués pour la passation :

Tarifs préconisés par la Coordination nationale CLES (à partir de 2014)

Autres, préciser :

*Pas de rémunération lorsque le CLES était intégré au MECC des UE*

*Tarifs préconisés par la Coordination nationale + 2 HTP pour prise de connaissance du dossier depuis 2023-2024*

*Cliquer ici pour taper du texte.*

## **b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques**

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (évaluateurs, concepteurs, formateurs d'évaluateurs) ont reçu une formation CLES et ont été accrédités.

Les évaluateurs, les concepteurs et les formateurs d'évaluateurs sont tous accrédités. Chaque année, des sessions de formation d'évaluateurs sont organisées par la responsable de Pôle pour les CLES d'anglais et d'allemand. Pour les CLES pour lesquels nous n'avons pas de formateurs d'évaluateurs (espagnol par exemple), ceux-ci sont formés à distance par des formateurs d'évaluateurs d'autres universités. Exception faite pour le CLES d'arabe pour lequel nos enseignants n'ont pu être formés qu'à la partie tronc commun. Ils ont alors bénéficié d'un suivi particulier de la responsable de Pôle lors des corrections.

### c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE <sup>8</sup>	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES <sup>9</sup>
Ordinateurs	EN FONCTION DES BESOINS - 60 MAX.	3 salles de travail numérique (Patio)
Ordinateur + haut-parleur + vidéo projecteur	EN FONCTION DES BESOINS- 16 AMPHIS MAX	Amphithéâtres (Patio, Le Bel, Saint-Georges)
Salles de cours	EN FONCTION DES BESOINS- 50 SALLES MAX	Salles pour les oraux (Patio, Le Bel, Saint-Georges)

### d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

La cellule de certifications en langues est rattachée au pôle Lansad de la faculté des langues ce qui lui permet de travailler en étroite collaboration avec le personnel enseignant et administratif des départements de langues et des centres de langues du pôle Lansad.

### e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ? (se reporter au Référentiel 7.3 : pour les cas annulation des sessions et destruction des sujets)

La responsable du centre CLES télécharge les sujets puis les transmet à l'imprimerie de l'université via une plateforme sécurisée. Les sujets sont livrés directement par cette dernière et conservés dans des armoires fermées à clé. Les examinateurs découvrent le sujet pendant l'épreuve.

<sup>8</sup> Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, etc. ...), outils analogiques, ...

<sup>9</sup> Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

*Depuis quelques années, nous essayons de faire que la correction se fasse au maximum sur place afin d'éviter que les copies ne quittent les locaux de l'université.  
Après chaque session, tous les documents relatifs à la session sont détruits.*

## 5) Activités du Pôle CLES

- **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**

(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

*La responsable du pôle CLES participe au COPIL ainsi qu'aux activités organisées par la Coordination Nationale CLES (Journées de formation des concepteurs, formations d'évaluateurs, participation aux réunions sur les cahiers des charges...).*

*Comme le pôle Alsace compte deux établissements, l'Université de Haute Alsace et l'Université de Strasbourg, la responsable de pôle veille particulièrement à la circulation des informations entre ces sites, dont la responsable CLES de l'UHA et la responsable de centre de l'Université de Strasbourg sont les relais au sein de leurs établissements respectifs. La responsable de pôle veille également à la mutualisation des sessions et donc des sujets, et assure chaque année la formation des nouveaux examinateurs-évaluateurs. Elle profite des manifestations communes (séminaires de réflexion pédagogique par exemple) pour présenter le travail de la Coordination Nationale, les dossiers en cours, et motiver de nouveaux collègues à s'investir dans le CLES (nouveaux concepteurs, testeurs etc ...). Elle renseigne les collègues enseignants et administratifs pour toute question relative au CLES, ainsi que la Présidence de l'Université de Strasbourg. Elle renseigne également les étudiants souhaitant s'informer sur le CLES, se présenter à une session, avoir des explications sur leurs résultats. Elle participe à chaque jury du centre CLES de l'Université de Strasbourg*

## IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2024-2029

### 1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières<sup>10</sup>, années de cursus<sup>11</sup>, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

*Le CLES devrait sans doute rester obligatoire pour :*

---

<sup>10</sup> Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

<sup>11</sup> L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

- *les étudiants de l'ESBS (École Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg) qui doivent passer un CLES B1 ou B2 en allemand et valider au moins trois compétences pour obtenir leur diplôme d'ingénieur*
- *les étudiants du parcours franco-allemand en Sciences de la Vie qui doivent valider le CLES B2 en allemand*
- *les étudiants de l'ENSAS qui doivent valider au moins un CLES de niveau B1 en allemand, anglais ou espagnol pour l'obtention de leur diplôme et un CLES de niveau B2 pour partir en mobilité*

*Par ailleurs, le département d'arabe a pour projet d'intégrer le CLES à ses MECC, notamment pour ses étudiants de DU.*

*Néanmoins, le CLES devrait continuer de s'adresser en majorité à des candidats volontaires. Les certifications de niveau B2 au minimum sont de plus en plus souvent exigées pour les mobilités ainsi que pour de nombreux masters et elles constituent un atout majeur pour enrichir les CV de nos étudiants, leur permettant ainsi d'obtenir la reconnaissance de leurs compétences en langues.*

*A ce titre, le département de langues slaves qui propose déjà à ses étudiants un CLES B1 Russe, proposera le CLES B2 en 2024-2025. L'université de Strasbourg, ayant un département de chinois et plus de 10 000 étudiants étrangers, les CLES de chinois et FLE devraient également trouver leur public rapidement.*

*Dans le cadre enfin du développement de l'internationalisation et du plurilinguisme, l'ouverture à des publics autres qu'étudiants, notamment les personnels de l'université, devrait se développer, d'autant plus que le Compte Personnel de Formation peut être utilisé pour financer le CLES.*

## **2) Politique de certification**

**(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))**

*La certification CLES n'étant plus intégrée aux MECC, elle devrait rester facultative et le choix de la langue et du niveau devrait continuer d'appartenir aux candidat.e.s, sauf pour quelques écoles et départements de langues nommés précédemment.*

*La cellule devrait rester le lieu privilégié de conseil et d'information pour les candidats et continuer d'organiser les sessions dans toutes les langues et certifications proposées à l'Unistra, l'objectif étant de répondre aux besoins du plus grand nombre d'étudiants.*

## **3) Politique tarifaire**

**(Certification payante, gratuite par type de public)**

*La certification va rester payante, ce qui permettra de couvrir en partie les frais de fonctionnement de la cellule de certifications (rémunération des surveillants, des évaluateurs, du personnel administratif). Actuellement, les étudiants de licence bénéficient de la prise en charge des CLES d'allemand par le Fonds commun « Langue et culture régionales » financé par la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et le rectorat de l'académie de Strasbourg. Des discussions sont en cours pour permettre aux étudiants de master et doctorat de bénéficier également de cette offre en allemand.*

### **Montants des passations à partir de septembre 2024**

#### **CLES B1 et B2 :**

- 25 € pour les étudiants boursiers (étudiants de l'Université de Strasbourg comme d'une autre université française)
- 45 € pour les étudiants de l'Université de Strasbourg
- 70 € pour les étudiants d'établissements partenaires de l'Université de Strasbourg, les personnels de l'Université de Strasbourg et les candidats externes.

#### **CLES C1:**

- 100€ pour les étudiants boursiers (étudiants de l'Université de Strasbourg comme d'une autre université française)
- 120€ pour les étudiants de l'Université de Strasbourg
- 140€ pour les étudiants d'établissements partenaires de l'Université de Strasbourg, les personnels de l'Université de Strasbourg et les candidats externes.

## **4) Autres certifications proposées par l'établissement**

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

*Les certifications actuellement proposées et décrites en page 5 devraient être reconduites pour le prochain quinquennal.*

*Les effectifs devraient être plus importants du fait que la cellule de certifications en langues permet une plus grande visibilité de l'offre de certifications, un accès plus simple à certaines certifications (informations sur les procédures d'inscription, tarifs négociés, dates de sessions arrangeantes, sessions dans les locaux de l'université...). De plus, des certifications dans des langues modimes comme le turc ou le persan sont demandées par des enseignants et des étudiants. Aussi, nous allons tâcher de répondre à ces besoins.*

### **► Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts / ...) :**

#### Points forts :

*L'équipe enseignante est stable et compte de nombreux évaluateurs formés. De nouveaux enseignants sont désireux de s'investir dans la certification et prêts à prendre des responsabilités, notamment pour les langues modimes, à l'image des enseignants d'arabe et de grec déjà engagés dans la conception et la passation depuis 2023.*

*Le personnel administratif de la cellule de certifications en langues est expérimenté (organisation des sessions, inscriptions, encaissements, édition des diplômes).*

*Les tarifs très abordables, la prise en charge du coût de la certification par le CPF ainsi que la reconnaissance croissante du CLES à l'international devrait permettre d'augmenter considérablement le nombre de passations.*

*Le CLES numérique devrait aussi nous permettre de pouvoir proposer plus de sessions, à plus de candidats, dans davantage de langues.*

#### Points faibles :

*Bien que l'Université soit dotée d'un nombre conséquent d'amphithéâtres et de salles informatiques, ceux-ci sont souvent pris d'assaut. Il ne reste que peu de créneaux disponibles*

*pour les certifications en langues en semaine ce qui nous oblige à les organiser le samedi, jour pour lequel le recrutement d'enseignants évaluateurs s'avère plus délicat.*

*Par ailleurs, la cellule sur laquelle repose l'organisation des certifications en langues n'est pas encore pérenne. Sans pérennisation, le futur des certifications en langues à l'Unistra est difficile à envisager sur le long terme avec sérénité.*

## **V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT**

(Avis du/de la VP Formation et résultats du vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) sur la demande d'accréditation et sur les tarifs)

*Cliquer ici pour taper du texte.*

## **VI. DISPOSITIONS FINALES**

Validation et signature de la gouvernance de l'établissement de l'enseignement supérieur.

Fait à ... le ...  
Signature

*Cliquer ici pour taper du texte.*